



Présentation

La Licence Professorat des écoles ouvrira à partir de la rentrée 2026-2027.

Pour la rentrée 2026-2027, seule la première année sera ouverte.

La licence Professorat des écoles (LPE) a pour objectif d'engager le développement d'une culture professionnelle de professeur des écoles et de préparer le concours de recrutement (CRPE) positionné en fin de licence (L3).

La formation vise à l'acquisition et la maîtrise des connaissances fondamentales pour enseigner le Français, les Mathématiques et l'ensemble des champs disciplinaires de l'école (sciences et technologie, histoire, géographie, enseignement moral et civique, langue vivante étrangère, arts, éducation physique et sportive). Elle comporte également une dimension professionnalisante grâce à la découverte progressive des milieux professionnels en lien avec l'enfance, la connaissance du cadre institutionnel, et de stages d'observation et de pratique accompagnée obligatoires chaque année.

Objectifs

La formation vise à l'acquisition et la maîtrise des connaissances fondamentales pour enseigner le Français, les Mathématiques et l'ensemble des champs disciplinaires de l'école (sciences et technologie, histoire, géographie, enseignement moral et civique, langue vivante étrangère, arts, éducation physique et sportive).

Elle comporte également une dimension professionnalisante grâce à la découverte progressive des milieux professionnels en lien avec l'enfance, la connaissance du cadre institutionnel, et de stages d'observation et de pratique accompagnée obligatoires chaque année.

Savoir-faire et compétences

› *Manifester un intérêt marqué pour les questions d'éducation et d'apprentissage.*

La licence professorat des écoles suppose un réel intérêt pour les processus et les rythmes d'apprentissage et, plus généralement pour toutes les problématiques d'éducation et de formation, intérêt qui a pu se concrétiser dans la participation à des actions éducatives de différentes natures.

› *Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde.*

La licence professorat des écoles nécessite également une bonne culture générale, marquée, entre autres, par un intérêt pour toutes les disciplines enseignées à l'école primaire et une sensibilité aux enjeux de société dans toute leur diversité.

› *Disposer d'un bon niveau rédactionnel et de compétences avérées en matière d'expressions écrite et orale afin de pouvoir communiquer à l'oral et à l'écrit de façon rigoureuse et adaptée.*

Cette mention suppose en effet une maîtrise globale de la langue française et des qualités de compréhension de textes de toute nature. Elle nécessite aussi des capacités d'expression afin de pouvoir analyser des textes, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

› *Etre intéressé par la démarche scientifique et disposer de compétences d'abstraction et de logique.*

Cette mention implique, en effet, une capacité à analyser, à poser une problématique et à conduire un raisonnement, un socle de connaissances disciplinaires, ainsi qu'un intérêt pour la démarche scientifique et les méthodes expérimentales associées.

› *Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)*

Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

› *Savoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe.*

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la licence professorat des écoles laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Durée

3 ans

Avec 10 500 étudiants, 160 formations, l'Université d'Evry propose une offre pluridisciplinaire et professionnalisante dans tous les domaines, y compris la santé.

La grande majorité de ses diplômes proposés sur son campus est accréditée "Université Paris-Saclay", à laquelle l'Université d'Évry est pleinement associée.

A taille humaine, elle favorise la proximité et l'accompagnement de tous ses étudiants, de leur entrée jusqu'à leur insertion professionnelle.

La vie de ce campus, au cœur de la ville, est également très présente et dynamique, s'appuyant sur les associations étudiantes et l'organisation d'événements culturels, sportifs et ludiques.

L'université est desservie par de nombreux moyens de transport (RER, tramway, bus) facilitant la venue des étudiants et leurs conditions d'études.

Organisation

Les enseignements de la session sont organisés entre enseignements disciplinaires (Français, mathématiques, Sciences et technologie, histoire, géographie, enseignement moral et civique, langue vivante, arts, éducation physique et sportive) et enseignements visant à l'acquisition d'une culture professionnelle de professeur des écoles (pratiques d'enseignement, prise en compte du développement de l'enfant et des processus d'apprentissage, connaissance et maîtrise du cadre institutionnel, légal et réglementaire).

Des stages d'observation et de pratique accompagnée sont réalisés dès la L1.

La licence Professorat des Écoles est ouverte à tous les bacheliers, quels que soient les enseignements de spécialité choisis au lycée. Il est important de disposer des compétences dans les matières exigeant la maîtrise de la langue française, des compétences dans les matières scientifiques et une motivation pour une formation

impliquant des situations de travail et d'apprentissage collectifs.

Contrôle des connaissances

[Télécharger le règlement des études et charte des examens](#)

[Télécharger les modalités de contrôle des connaissances](#)

En savoir +

➤ **En savoir plus sur Devenir enseignant :** <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/>

Modalité d'accès

Admission

Pour les étudiants français candidatant en première année : [Parcoursup](#)

Pour les étudiants français candidatant en deuxième et troisième année : [eCandidat](#) (en cas de problème de connexion, utilisez la touche F5 de votre clavier)

Pour les étudiants étrangers : [Comment s'inscrire](#)

Attention : à partir de deux années d'interruption d'études consécutives, vous ne devez pas candidater sur eCandidat. Vous relevez de la Formation Continue ([Adultes en reprise d'études](#)) vous devez contacter le Service Commun de Formation Continue : ✉ fc@univ-evry.fr

Et après

Poursuite d'études

La licence Professorat des écoles conduit au Master M2E (Enseignement et Education).

Des passerelles vers d'autres formations en lien avec l'enfance et l'éducation sont envisageables.

Insertion professionnelle

Débouchés professionnels :

Professeur des écoles

Assistant d'éducation / surveillant scolaire

Accompagnant d'élèves en situation de handicap (AESH)

Animateur périscolaire ou socio-culturel

Intervenant dans des centres de loisirs, associations éducatives

Assistant pédagogique

Possibilité de passer certains concours administratifs de la fonction publique

Contrôle des connaissances

[Télécharger le règlement des études et charte des examens](#)

[Télécharger les modalités de contrôle des connaissances](#)

Infos pratiques

Bâtiment 1ers cycles, Evry

La rentrée universitaire aura lieu dans la première semaine de septembre (date non définie à ce jour)

Possibilité d'aménagement de la scolarité pour les personnes en situation de handicap.

Référent handicap : handicap@univ-evry.fr